



## Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2023

18 présents sur 24 Administrateurs  
(12 CGT - 5 CFDT - 1 CFE/CGC)

Le Conseil d'Administration accueille 2 nouveaux Administrateurs, Madame Rafika NOUILI et Monsieur Timmy VILLETTE pour la Délégation CGT.  
La Directrice Interterritoriale (DIT), Madame Aurore PEXOTO participe à ce Conseil d'Administration.

### 1. Changements de Mandats :

Le Conseil d'Administration valide les changements de mandats suivants :

- Le remplacement de Monsieur PONCET Florian par Monsieur TOME Mickaël au Bureau de la SLVie Aube Ouest pour la Délégation CGT.
- Le remplacement de Monsieur BRUNELLA Jeannik par Madame DELLA GIACOMA Anne-Sophie en qualité de Présidente au sein de la Commission Activités Régionales pour la Délégation CGT.
- Le remplacement de Monsieur BRUNELLA Jeannik par Madame NOUILI Rafika en tant qu'Administratrice de la CMCAS Ardennes Aube Marne pour la Délégation CGT.
- Le remplacement de Monsieur LAURENT Jean-Paul par Monsieur VILLETTE Timmy en tant qu'Administrateur de la CMCAS Ardennes Aube Marne pour la Délégation CGT.
- Le remplacement de Monsieur MOUKBEL Akli par Monsieur POITEVIN Maxime au Bureau de la SLVie Aube Est pour la Délégation CGT.
- Le remplacement de Madame COURTECUISSÉ Fanny par Monsieur VANBESIEN Philippe au Bureau de la SLVie Ardennes Nord pour la Délégation CFDT.

**Délibération N° 2023-45**  
(Pour à l'unanimité)

### 2. Validation du PV de CA du 26 Septembre 2023 :

Les Administrateurs valident le PV du Conseil d'Administration du 26 Septembre 2023.

**Délibération N° 2023-46**  
(Pour à l'unanimité)

### 3. Retour sur le Bureau CA du 20 Octobre 2023 :

Le Président informe que les extincteurs des salles d'activités du périmètre de la CMCAS vont être contrôlés par une entreprise agréée.

Le Président informe que les dons récoltés lors des activités Octobre Rose 2023 dans les 3 départements s'élèvent à 1215 €. Les fonds seront reversés au Centre de Ressources à Reims le 29 Novembre 2023, avec un abondement qui sera proposé lors du Point Financier 2023 de ce Conseil d'Administration.

#### **4. Informations du Président :**

Le Conseil d'Administration valide le Plan Local d'Actions 2024 du Territoire Grand Est.

#### **Délibération N° 2023-47 (Pour à l'unanimité)**

Le Président rappelle que les Arbres de Noël 2023 des SLVies approchent, les dates ainsi que les inscriptions sont disponibles sur le site de la CMCAS AAM.

Le Président rappelle que la Cérémonie des Vœux 2024 du Territoire Grand Est aura lieu à Kaysersberg les 18 et 19 Janvier 2024. A ce titre, les Elus ont reçu un questionnaire d'inscription à renvoyer avant le 20 Décembre 2023, pour les personnes intéressées.

Le Président informe que la réunion du Réseau Solidaire de l'Aube a eu lieu le 23 Novembre 2023. A ce titre, des Bénévoles ont proposé de créer une Commission de Bénévoles volontaires qui se réunira chaque trimestre, afin de travailler sur la constitution des binômes, ainsi que l'organisation des visites aux Bénéficiaires.

Cette initiative sera proposée aux Réseaux Solidaires de la Marne et des Ardennes.

L'Assemblée Générale de la CMCAS réunie le 14 Septembre 2023 s'est engagée à suivre les préconisations de la Commission de Contrôle Financier sur un inventaire suivi, du matériel en propriété de la CMCAS. Pour ce faire, des visites sont organisées dans les 5 Points de Proximité par une délégation Elus/Pros courant Décembre 2023.

#### **5. Informations du Territoire :**

La DIT fait un point aux Administrateurs sur le Plan de Sauvegarde de l'Emploi en cours sur la Restauration Méridienne CCAS, concernant les Restaurants amenés à fermer ou à être transférés. Elle rappelle que le seul décideur reste les Employeurs et que la CCAS a toujours répondu au besoin d'exploitation des IEG.

Les Restaurants des CNPE ne sont pas concernés par un transfert ou fermeture, mais les agents peuvent bénéficier de certaines mesures du PSE, car ils rentrent dans le champs d'application du dispositif.

Elle ajoute que le Cabinet OASYS a été retenu pour accompagner les salariés concernés. Afin de faciliter le déploiement de ce PSE, les publications de postes en GF 3-11 sont momentanément suspendues. Elle souligne également un point d'attention : la notification DGEC d'Avril 2023 impactera la volumétrie de reclassement pour la CCAS.

La DIT informe que l'arrêt de travail de Sonia Olivera (TCP) est prolongé, à ce titre, Christian Houdry poursuit son contrat jusqu'au 06 Décembre 2023.

La DIT informe qu'un projet de mutation à la Direction de l'Offre est en cours pour Jean Francois Stoecklen avec une concrétisation espérée au 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Dans l'attente, le Directeur Opérationnel reprend le management des équipes Proximité et ASS, le RCP reste en appui technique sur la Plaque.

La DIT informe que 7 Alternants ont rejoint différents Pôles sur la Plaque Est.

La DIT rappelle que le Conseil d'Administration du 5 Janvier 2023 de la CCAS a voté plusieurs leviers économiques avec une économie cible d'environ 400 K sur la Plaque Est et rajoute que plus de 200 K d'économies ont d'ores et déjà été réalisées.

## **6. Validation des BAFA :**

Le Conseil d'Administration est informé de la possibilité pour l'année 2024, que 4 de nos jeunes bénéficiaires, puissent bénéficier d'une prise en charge d'une formation BAFA par la CCAS.

Les Administrateurs décident sur proposition de la Filière Séjours Activités et du Vice-Président Délégué, Monsieur Arnaud MONNET, qui ont participé aux différents entretiens (17 candidatures reçues), de déclarer aptes les jeunes suivants :

- FAUCHERON Cyrielle
- SIFFREIN Margot
- HENISSE Mazarine
- BUTEZ Mathys

Le Vice-Président Délégué rajoute que 5 jeunes sont en liste d'attente, en cas de désistement ou de possibilité de financement supplémentaire.

### **Délibération N° 2023-48** (Pour à l'unanimité)

## **7. Retour sur les Assemblées Générales des CMCAS et IFOREP :**

Le Vice-Président Délégué informe que les comptes rendus des Assemblées Générales des CMCAS et de l'IFOREP seront joints en annexe au PV du CA.

Le Vice-Président Délégué informe qu'un projet d'authentification unique sur le site de la CCAS va voir le jour, à ce titre, les bénéficiaires se connecteront avec leur adresse électronique, plutôt que leur NIA, mais avec un mot de passe de 8 caractères minimum.

Le Vice-Président Délégué informe que 411 BAFA sur 422, ainsi que 37 BAFD sur 39 BAFD ont été validés à l'issue de leur formation. (Chiffres nationaux)

## **8. Point Financier 2023 :**

La Trésorière présente le dernier Suivi du Budget 2023, arrêté au 16.11.2023.

### **• Transfert de Budget SLVie Ardennes Nord**

Les Administrateurs valident le Transfert de Budget pour la SLVie Ardennes Nord de Course Moto Open de Chimay 410812SR200 de 700 € sur la ligne budgétaire Journée Eurospace Center Wellin 2355SR201, ce qui porte le Budget total de cette Activité à 1 500 €.

### **Délibération N° 2023-49** (Pour à l'unanimité)

### **• Transfert de Budget SLVie Ardennes Sud**

Les Administrateurs valident le Transfert de Budget pour la SLVie Ardennes Sud de la Section Créative 2355SR101 de 500 € sur la ligne budgétaire Saint Nicolas 39SR101, ce qui porte le Budget total de cette Activité à 1 300 €.

### **Délibération N° 2023-50** (Pour à l'unanimité)

- **Octobre Rose 2023**

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des dons récoltés soit 1 215 € pendant les activités Octobre Rose 2023, décide d'abonder d'un montant de 1 215 € à verser au Centre de Ressource de Reims, ce qui porte le montant des dons à un total de 2 430 €.

**Délibération N° 2023-51**

(Pour à l'unanimité)

9. **Vote du Budget 2024** :

- **Aide Apprentissage à la nage**

Les Administrateurs valident le Règlement de « l'Aide apprentissage à la nage » issue de la Commission Activités Régionales et décide d'attribuer un budget de 3 000 € pour l'année 2024.

**Délibération N° 2023-52**

(Pour à l'unanimité)

- **Aide à la location**

Les Administrateurs décident, après avoir pris connaissance des éléments, de reconduire le Règlement de l'Aide à la Location de véhicules utilitaires pour l'exercice 2024.

**Délibération N° 2023-53**

(Pour à l'unanimité)

- **Remboursement de frais Elus et mandatés**

Les Administrateurs valident le maintien des remboursements des frais Kilométriques à 0,41 € et d'appliquer les tarifs des IEG (cadre) 2024 pour les autres frais de remboursements (repas, hôtel...) aux Elus et mandatés, dans le cadre de leurs fonctions, et après accord du Président de la CMCAS ou de l'Administrateur Délégué.

**Délibération N° 2023-54**

(Pour à l'unanimité)

- **Adhésion IFOREP**

Les Administrateurs valident l'Adhésion de la CMCAS à l'IFOREP pour la somme de 1 000 €.

**Délibération N° 2023-55**

(Pour à majorité)

CGT : Pour / CFDT : Contre / CFE-CGC : Abstention

- **Adhésion Tourisme & Loisirs**

Les Administrateurs valident l'Adhésion à l'Association Tourisme & Loisirs pour un montant de 3 500 €.

**Délibération N° 2023-56**

(Pour à majorité)

CGT et CFE-CGC : Pour / CFDT : Contre

- **Budget 2024**

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la subvention des Entreprises, soit pour notre CMCAS un Fonds National de 456 166 €.

Les Administrateurs retiennent le Budget présenté par la Délégation CGT.

Le Budget 2024 ainsi adopté est de 553 217 € soit une anticipation d'imputation des Réserves de la CMCAS de 97 051 €.

**Délibération N° 2023-57 (Proposition Budget 2024 CFDT)**

(Contre à la majorité)

CGT : Contre / CFDT : Pour / CFE-CGC : ne participe pas au vote

**Délibération N° 2023-58 (Proposition Budget 2024 CGT)**

(Pour à la majorité)

CGT et CFE-CGC : Pour / CFDT : Abstention

**10. Point sur les Elections de SLVies :**

Après débats, le Conseil d'Administration décide de valider le Règlement Electoral des Elections de SLVies 2024, avec la possibilité de voter par voie électronique (internet) ou par correspondance pour chaque scrutin :

- La plateforme de vote électronique sera accessible du 1<sup>er</sup> Février à 08h00 au 08 Février 2024 à 17h00 pour tous les Electeurs.
- Le vote par correspondance est ouvert à tous les Electeurs, il ne sera pas tenu compte des plis de vote affranchis à une date postérieure au 08 Février 2024.
- Le Dépouillement des votes se fera le 13 Février 2024.

**Délibération N° 2023-59**

(Pour à l'unanimité)

CGT et CFDT : Pour / CFE-CGC : ne participe pas au vote

Les Administrateurs valident le nombre de Délégués par SLVie :

- SLVie 01 Ardennes Sud : 1597 Bénéficiaires soit 8 Délégués Titulaires et 8 Délégués Suppléants
- SLVie 02 Ardennes Nord : 2939 Bénéficiaires soit 15 Délégués Titulaires et 15 Délégués Suppléants
- SLVie 03 Aube Ouest: 3053 Bénéficiaires soit 15 Délégués Titulaires et 15 Délégués Suppléants
- SLVie 04 Aube Est : 1966 Bénéficiaires soit 10 Délégués Titulaires et 10 Délégués Suppléants
- SLVie 07 Marne : 3195 Bénéficiaires soit 16 Délégués Titulaires et 16 Délégués Suppléants

**Délibération N° 2023-60**

(Pour à l'unanimité)

CGT et CFDT : pour / CFE-CGC : ne participe pas au vote

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des Listes de Candidatures pour les Elections de SLVies 2024 déposées par les Organisations Syndicales avant le 08 Décembre 2023 à la CMCAS et après contrôle de celles-ci par les Services Professionnels du Territoire Grand Est, décide de les valider sans restriction aucune.

**Délibération N° 2023-61**

(Pour à l'unanimité)

CGT et CFDT : pour / CFE-CGC : ne participe pas au vote

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des opérations de traitement par la Filière Proximité du Territoire Grand Est, décide d'arrêter le nombre de Bénéficiaires par SLVie à la date du 28 Novembre 2023.

Les Administrateurs décident que les opérations de rajouts ou modifications de rattachements aux SLVies peuvent se faire jusqu'à la date du 05 Janvier 2024.

#### **Délibération N° 2023-62**

(Pour à l'unanimité)

CGT et CFDT : pour / CFE-CGC : ne participe pas au vote

#### **11. Validation de la répartition des Moyens Bénévoles :**

Les Administrateurs décident de valider la nouvelle répartition des heures de Commissions et de Proximité 2024 suivant les tableaux présentés en Conseil d'Administration.

#### **Délibération N° 2023-63**

(Pour à l'unanimité)

#### **12. Commission ASS-SP : Validation des Aides Nationales et Locales :**

Le Conseil d'Administration valide les différents PV concernant l'attribution des Aides Nationales ou Locales.

#### **Délibération N° 2023-64**

(Pour à l'unanimité)

#### **13. Validation du Calendrier des Instances 2024 :**

Le Conseil d'Administration valide partiellement le calendrier des Instances 2024 suivant :

12 Janvier 2024	Bureau du CA
30 Janvier 2024	CA
16 Février 2024	Bureau Post Elections

#### **Délibération N° 2022-65**

(Pour à l'unanimité)

La suite du Calendrier des Instances 2024 sera validée au Conseil d'Administration du 30 Janvier 2024.

#### **14. Questions Diverses**

La DIT rappelle que la Réglementation des Etablissements recevant du public nécessite une personne formée à la sécurité Incendie et à l'évacuation des personnes. Aux vues de certaines contraintes (moyens humains et financiers), le choix a été fait d'avoir une personne possédant à minima une formation de **S**écurité Incendie et d'**A**ssistante à **P**ersonne de niveau 1 pour se confronter à la législation et continuer les prêts d'institution sur la Plaque Est.

La DIT rappelle quelques chiffres clés 2023 :

- Jeunes : 27 000 départs en Colonies
- Adultes et Familles : 50 000 OD (dont 90% sur les 12 semaines de vacances scolaires)
- Billetterie : Cap des 40 000 OD distinct franchis
- 16 000 Participants au Festival d'Energies 2023

Le Secrétaire Général



Antoine PEREZ